



Sommaire

Vote CSSCT...Enfin après tant d'effort	1
Vos représentants.....	1

Vote CSSCT... Enfin après tant d'efforts

✓ Consultation

Depuis le début de cette nouvelle mandature (2019), la CFE-CGC, malgré de multiples demandes, n'avait pas pu obtenir la mise en œuvre des Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), mise en œuvre jamais inscrite à l'ordre du jour du CSEE à cause d'un refus systématique des autres organisations syndicales.

Lors du CSEE de mai, la CFE-CGC Orange avait donc décidé de mettre au vote une résolution demandant un CSE extraordinaire dans les plus brefs délais avec pour ordre du jour le vote des membres des différents CSSCT du CSEE DOAG. Pour rappel toutes les OS (sauf FO) avaient refusé de participer à ce vote.

Ayant donc obtenu un vote pour unanime (6 voix CFE-CGC et FO), nous avons réclamé un CSEE extraordinaire à la Direction et l'organisation de l'élection des membres des diverses commissions CSSCT au secrétaire (bureau CSEE composée de la CGTM CGTG et CFDT).

Surprise... surprise, le 15 juin, le bureau et son secrétaire n'avaient rien préparé pour la mise en place de ce vote.

La CFE-CGC a quand même présenté ses candidats. Au vu de notre action, la CFDT qui avait refusé de participer au vote de la résolution a choisi de faire comme nous en présentant ses candidats et ensuite FO a suivi.

Pour autant, **au moment du vote, silence total des autres OS.**

La séance étant clôturée sans le moindre vote, la Direction a proposé d'ouvrir la 2ème séance de ce CSE extra le 17 juin, juste avant le CSEE ordinaire du mois.

La CFE-CGC a souhaité réagir une nouvelle fois et a fait parvenir au secrétaire du CSEE le mail suivant :

« M. le secrétaire,

Suite à votre demande du 14 janvier 2020 de bien vouloir vous communiquer le nom et prénom de nos représentants, vous remarquerez que notre RS vous a bien transmis la liste des salariés que nous proposons pour les CSSCT. De plus, nous vous avons renvoyé ce mail ultérieurement, afin de vous le rappeler.

En vue de la réunion extraordinaire du 15 juin 2020 dont l'ordre du jour était la constitution des CSSCT, qui se poursuit le mercredi 17 juin 2020 à 14 heures, il est de votre responsabilité de communiquer au Président du CSEE et aux membres du CSEE, la liste consolidée des candidats pour l'ensemble des périmètres.

Aussi conformément à ces dispositions, nous vous mettons en demeure de communiquer au Président et aux autres membres du CSE la liste des candidats pour les CSSCT avant la réunion du mercredi 17 juin 14h00.

À défaut de votre action, Monsieur le Secrétaire, nous prendrons toutes les mesures juridiques afin de faire respecter cet accord.

Le 17 juin, enfin, les membres des CSSCT sont élus !

Analyse de la CFE-CGC

Comment certaines OS peuvent-elles prétendre défendre l'intérêt des salariés !

Quand ces commissions sont normalement mises en œuvre très rapidement pour pouvoir traiter des problématiques liées aux conditions de travail des salariés, **nous avons dû attendre presque 7 mois !**

Vos représentants

Vos Elus CSE titulaires :

- Diane **ETIENNE ROUSSEAU** (Baie Mahault)
- Eric **DRANE** (Baie Mahault)
- Hubert **LEMARQUAND** (Baie Mahault)
- Gaëtan **ABSALON** (Fort de France)

Vos Elus CSE suppléants :

- Marie **LORET** (Rémire Montjoly)
- Theymyre **CHARABIE** (Baie Mahault)

Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD

Vos représentants de proximité

- AEC** Joelle **JACQUENS** (Fort de France)
- AVSC** Eddy **CITADELLE** (Baie Mahault)

- DTAG** Gérard **CABALD** (Baie Mahault)
- DVDC** Marie **LORET** (Rémire Montjoly)

Vos représentants CSSCT

Client AG Gaëtan **ABSALON**

Réseaux et SI Eric **DRANE**